



Décision n° 2022-098

Objet : Achat d'une cabine d'atelier pour la création d'un bureau aux services techniques

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération n° 2022-021 du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2022 relative au vote du budget primitif principal 2022,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue des ATELIERS DE VIGNACOURT pour l'achat d'une cabine d'atelier pour la création d'un bureau aux services techniques, pour un montant de 2 560.00 € HT,

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter la proposition des ATELIERS DE VIGNACOURT situés ZA La Haute Cornée – 80650 VIGNACOURT, pour l'achat d'une cabine d'atelier pour la création d'un bureau aux services techniques.

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 2 560.00 € HT, lequel demeurera annexé à la présente décision.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 1^{er} décembre 2022

Séverine MARCHAND

Maire



Le Maire,

Séverine MARCHAND 1 / 1

Sophie BONNIN
secretariat-ctm@laplainesurmer.fr

Cabine palettisable 3x2m d'intérieur livrée entièrement montée (frais de port inclus)

2 560 € HT (TVA 20 %)

Dimensions : hors tout : 2920 x 1990 mm - intérieures : 2 790 x 1 860 mm

Hauteurs : hors tout : 2 450 mm - sous plafond : 2 200 mm

Poids : 600 kg

Socle acier palettisable : traité anti-rouille avec finition par joue périphérique PVC, hauteur totale 135 mm, surcharge 250 kg/m²

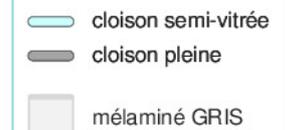
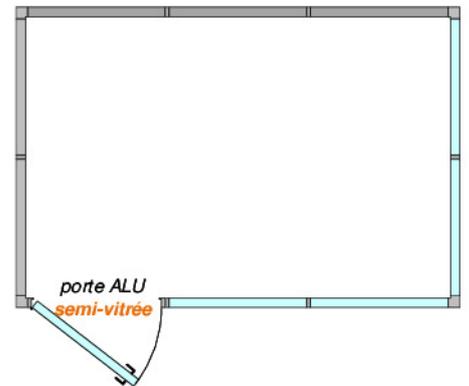
Cloison : ossature ALU laqué gris clair ép. 63 mm

Partie inférieure : double paroi mélaminé BLANC ép. 12 mm, allège à 1040 mm avec laine

Partie supérieure : vitrage en 4 mm maintenu par parclozes PVC ou parcloze supérieure pleine ép.34 mm en double paroi mélaminé.

Porte : cadre ALU laqué gris clair, vitrage 5 mm maintenu par parclozes PVC avec joint d'étanchéité, équipée d'une serrure à cylindre avec 3 clefs passage libre de porte : 825 mm (entre huisseries) x 2100 mm de hauteur

Plafond : mélaminé blanc ép. 12 mm avec laine



Plancher en bois brut OSB ép. 18 mm :
vous pouvez le vernir ou le revêtir d'un Lino par la suite.

Livraison avec son KIT ÉLECTRIQUE à installer soi-même (2h)
comportant : un luminaire Led (2000 lm), un interrupteur et une prise de courant en saillies, une goulotte verticale, 9 ml de câble, la quincaillerie, la notice de montage.

BON POUR ACCORD

Date : Total HT : Cachet et signature :

Virement bancaire **CA BRIE PICARDIE**
IBAN : FR76 1870 6000 0008 6011 0010 641 **BIC : AGRIFRPP887**

Un accusé de réception vous sera adressé sous 48h

Validité : 1 mois
Délai : 2 semaines (hors congés)
Règlement : CHORUS



1 Disposer d'un chariot élévateur

Minimum 1,5t à fourche standard d'au moins 1,20 mètres.

Pas de transpalette électrique.
AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-214401267-2022-1204-1-AU



2 Pouvoir accueillir notre camion

Semi-remorque de 38t (Longueur 18 m / Largeur 2,60 m / Hauteur 4,10 m)

Vérifier les autorisations de circulation, de stationnement, des poids lourds, des manœuvres, de faire demi-tour.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 04-12-2022



3 Respecter les règles de déchargement

Déchargement sur le côté du camion
Pas de livraison à quai, en s ou encore dans un parking s



4 Vérifier vos accès

Le Maire,
bri par une entrée d'une de 2,60 m et 200 mm de p de l'élément cabine.

bines sont uniquement conçues ie utilisation intérieure.



Le Maire,

Séverine MARCHAND